

# Fraude aux examens et TIC dans les universités camerounaises : état des lieux, enjeux et perspectives

Foudjio Charles **Tchouata**

ROCARE Cameroun, Université de Ngaoundéré, [tchouataf@yahoo.fr](mailto:tchouataf@yahoo.fr)

## Résumé

L'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les secteurs de la formation et de l'éducation génère de nouvelles conduites allant des plus commodes aux plus perverses. En dépit de leur importance, les TIC sont susceptibles de favoriser l'émergence de la fraude redoutée dans les examens universitaires (McCabe, Treviño, & Butterfield, 2001). En Afrique et au Cameroun en particulier, l'ampleur de la fraude aux examens universitaires à travers les TIC n'a jamais été évaluée à notre connaissance. Cette forme de fraude peut paraître marginale, eu égard au retard qu'accuse le continent face à l'intégration des TIC en éducation. Pourtant, notre recherche menée auprès de 1514 étudiants camerounais révèle que 56 % des enquêtés ont déjà plagié à travers Internet durant leurs études universitaires. Certains disent avoir déjà, pendant un examen sur table à l'université, consulté une page Internet à l'aide de leur téléphone (5,1 %) et envoyé et/ou reçu un SMS concernant le sujet traité (5,7 %). Dans ce contexte, les universités africaines doivent poursuivre la formation des étudiants et enseignants à l'usage des TIC tout en mettant un accent particulier sur la prévention et la détection des fraudes relatives à l'utilisation des TIC.

## Mots clés

Fraude, examen, TIC, étudiants, université

## 1. Introduction

Dans le monde, les études essentiellement américaines révèlent que la majorité des étudiants se sont engagés dans l'une des formes de fraude, de manière plus ou moins intense, au cours de leur cursus universitaire (Sharron & Stephen, 2008). La fraude est un acte malhonnête fait dans l'intention de tromper en contrevenant aux règlements ou à la loi (Willerval, Demay, Casalis, Garnier, et al., 1989). Les fraudes au moyen des TIC sont de plus en plus fréquentes. Aux États-Unis par exemple, une enquête menée par le CAI (The Center for Academic Integrity) auprès de 60 000 étudiants du premier cycle universitaire en 2005 révèle que 70 % des étudiants ont eu recours à un type ou un autre de triche à l'aide des TIC, 50 % des étudiants admettent avoir commis du plagiat électronique important à une ou plusieurs reprises dans le cadre de leurs travaux écrits et 95 % des plagiaires signalent qu'ils ne se sont pas fait prendre. Au Canada, une étude menée en 2006 auprès d'étudiants du postsecondaire dévoile, quant à elle, que 53 % des étudiants du premier cycle universitaire ont eu recours à un type ou un autre de plagiat électronique dans leurs travaux écrits (Perreault, 2007).

En Afrique subsaharienne, dans un contexte de crise économique, l'augmentation sans cesse croissante des effectifs des étudiants dépassant largement les capacités d'accueil des universités est assortie de nombreux problèmes. Il s'agit notamment des effectifs pléthoriques dans les amphithéâtres et les salles de cours, de la dégradation des infrastructures et du milieu d'apprentissage (Feudjio, 2009; Makosso, 2006; Mouckaga, 2010; Tchouata, 2009). Ainsi, la détérioration de l'environnement de travail des étudiants et des enseignants est susceptible de favoriser le développement de la fraude aux examens en général et de la fraude par les TIC en particulier.

Au Cameroun et en Afrique de manière générale, l'ampleur de la fraude aux examens universitaires à travers les TIC n'a jamais été évaluée à notre connaissance. Il faut dire que la tricherie universitaire par les TIC peut paraître exceptionnelle si l'on s'en tient au nombre de sanctions disciplinaires dont elle fait l'objet. Ces fraudes passeraient inaperçues à cause de l'ignorance des logiciels de détection du plagiat tels que Turnitin, de l'absence de réglementation interdisant explicitement le port ou l'emploi du téléphone en salle d'examen et du manque de procédure de constat des fraudes relatives à cet appareil. Par exemple, que doit faire le surveillant quand il surprend un candidat en train de tricher avec son téléphone portable? Doit-il récupérer le téléphone et le joindre au procès-verbal comme on le fait pour une antisèche? En outre, les programmes de cours du premier cycle n'intègrent pas une initiation à l'utilisation et à la présentation des documents en provenance du Web en dépit de nombreux travaux que les étudiants sont amenés à faire à domicile.

L'environnement académique dans lequel baignent les étudiants pourrait être un élément explicatif de la multiplication des fraudes par les TIC. Comme le souligne Barker (1968), il existe une relation entre les éléments du milieu et les comportements qu'on y trouve. L'interdépendance existant entre ces deux entités peut être comprise à travers le mécanisme de l'influence sociale qui renvoie à l'ensemble des phénomènes concernant les processus par lesquels les sujets et les groupes façonnent, maintiennent, diffusent et modifient leurs modes de pensée et d'action au cours des interactions sociales (Bloch et al., 1997).

En vue de décrire et de mesurer précisément la fraude à travers les TIC, nous avons réalisé une enquête auprès des étudiants camerounais.

## 2. Méthodologie

Les données de cette étude descriptive ont été obtenues à partir d'un questionnaire individuel adressé aux étudiants, d'une grille d'observation des salles d'examen et des discussions de groupe d'étudiants. La population visée par l'enquête est l'ensemble des étudiants des universités des villes de Douala et Yaoundé (ces deux villes à elles seules regroupent 76 % de toute la population estudiantine camerounaise [MINESUP, 2010]) inscrits en seconde année au moins, car les questions d'une partie de l'enquête portent sur ce que les étudiants ont observé comme comportements de triche les années précédentes.

L'échantillon a été obtenu à partir d'un sondage à deux degrés. Au premier degré, les établissements ont été tirés à l'aide du logiciel R sur la base des données de l'annuaire statistique de l'année 2009 du MINESUP à un taux de sondage de 35 %. Au second degré, le tirage de l'échantillon a été fait par la méthode des quotas. Les variables utilisées ont été le niveau d'étude et le sexe de l'étudiant.

La base de sondage ayant 52 établissements pour les deux villes (19 publics, 29 privés et 4 confessionnel), le nombre d'établissements à tirer est de 18 (7 publics, 10 privés et 1 confessionnel). Le nombre total d'unités

secondaires à tirer est  $n = 1475$  étudiants que nous avons arrondis à 1525 étudiants afin de réduire au minimum l'effet des pertes de questionnaires au cours de l'administration et de l'élimination de questionnaires mal remplis. Après apurement des données, 1514 questionnaires individuels ont été traités. Dix discussions de groupe (5 par ville) ont été organisées et 70 salles d'examen observées dans les établissements faisant partie de l'échantillon.

Le questionnaire individuel a été distribué en novembre 2011 par 8 enquêteurs et 2 contrôleurs. Ce questionnaire a été adressé aux étudiants dans les amphithéâtres et les salles de cours aux heures creuses, les bibliothèques, les laboratoires, les cercles et les associations d'étudiants. Chaque enquêteur a été pourvu d'une urne en carton permettant de récolter les questionnaires une fois remplis par les enquêtés qui étaient préalablement mis en confiance au sujet de l'anonymat des données fournies.

### 3. Présentation des résultats de l'étude

Il ressort des résultats de notre enquête que les étudiants camerounais se livrent à diverses formes de fraudes en se servant de plusieurs outils et procédés technologiques d'information et de communication tels que le téléphone portable, Internet et les enregistreuses MP3. Le tableau ci-dessous présente les fréquences des formes de tricheries par les TIC pour les travaux personnels des étudiants enquêtés.

Au cours de vos études universitaires, pour un travail individuel à remettre à un enseignant, avez-vous :	Jamais	Au moins une fois			Ensemble	Total
		Rarement	Assez souvent	Très souvent		
recopié des phrases/pages d'un dictionnaire numérique sans indiquer la source	55,5	28,4	13,6	2,5	44,5	100,0
recopié des phrases/pages sur Internet sans indiquer la source	44,0	33,5	19,2	3,2	56,0	100,0
reproduit un document obtenu par Internet sans préciser l'origine	53,6	26,4	16,2	3,8	46,4	100,0
demandé à une autre personne de faire le travail pour vous via Internet	81,2	13,3	4,4	1,1	18,8	100,0

**Tableau 1.** Fréquences en pourcentage des formes de tricheries par les TIC pour les travaux personnels (Source : Étude ROCARE 2011).

À la lecture de ce tableau, on constate que le plagiat (numérique) est la forme de tricherie par les TIC la plus courante chez les sujets enquêtés. En effet, d'après l'analyse statistique, 56 % d'étudiants recopient à des récurrences variables des phrases ou des pages sur Internet sans indiquer la source (soit plus de la moitié des étudiants); 46,4 % reproduisent (dans leurs différents travaux académiques) des documents obtenus par Internet sans en préciser l'origine. Les dictionnaires numériques « inspirent » près de 45 % de plagiaires. Près d'un étudiant sur cinq (18,8 %) demande plus ou moins régulièrement à une personne tierce de faire en son lieu et place un travail académique via le réseau Internet.

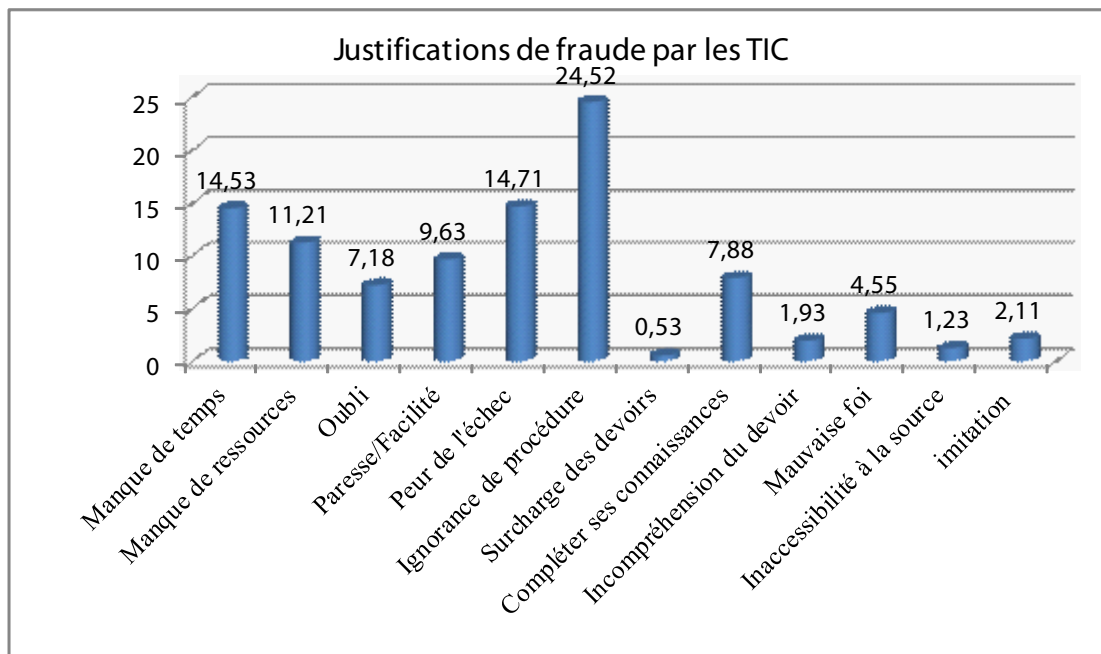
Le tableau ci-dessous montre que la tricherie par les TIC a tendance à se généraliser à l'université dans le cas des travaux à remettre en différé. Elle l'est moins pour les examens sur table, mais existe tout de même. Le téléphone portable est alors l'outil de prédilection dans les cas de tricherie en salle d'examen. Comme le montre le tableau ci-dessous, 6,7 % des sujets enquêtés ont consulté des extraits de cours enregistrés dans le téléphone portable; 5,7 % ont envoyé et/ou reçu des SMS concernant le sujet traité; 5,1 % enfin ont consulté des pages Internet à l'aide de leur téléphone portable en situation d'examen sur table.

À l'université, lors des examens sur table ou concours, vous est-il arrivé de :	Jamais	Au moins une fois				Total
		Rarement	Assez souvent	Très souvent	Ensemble	
Consulter un extrait de cours enregistré dans votre téléphone portable	93,3	5,3	1,1	0,3	6,7	100,0
Consulter un ordinateur portable de poche non autorisé	96,8	2,7	0,3	0,3	3,2	100,0
Envoyer ou recevoir un SMS concernant le sujet traité	94,3	4,1	1,0	0,7	5,7	100,0
Utiliser un MP3 pour écouter un cours enregistré	97,5	2,1	0,3	0,1	2,5	100,0
Consulter une page Internet à l'aide de votre téléphone portable	94,9	3,8	0,7	0,7	5,1	100,0

**Tableau 2.** Fréquences en pourcentage des formes de tricheries par les TIC lors des examens et concours (Source : Étude ROCARE 2011).

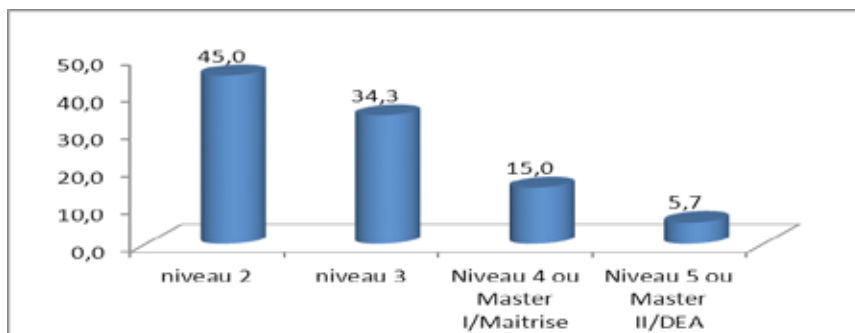
Les fréquences précédentes sont encore plus élevées pour les sujets qui disent avoir été témoins de fraude par les TIC. Ainsi, on ne peut ignorer la possibilité d'un biais de désirabilité sociale dans la mesure où ces résultats ne sont pas obtenus sur la base d'une observation, mais plutôt à partir d'une autodéclaration. Pour un travail individuel à remettre à un enseignant, 65,3 % des enquêtés déclarent avoir vu leurs camarades recopier des phrases ou des pages sur Internet sans indiquer la source; ce chiffre est de 58,3 % pour les dictionnaires numériques. Plus de la moitié, soit 54 %, de ces étudiants ont vu leurs camarades solliciter une personne via Internet pour faire le travail à leur place. Au cours des examens sur table, 39,9 % des sujets enquêtés ont vu leurs camarades consulter un extrait de cours enregistré dans le téléphone, 37,4 % ont été témoin de l'envoi ou de la réception un SMS concernant le sujet traité, 31 % ont observé la consultation d'une page Internet à l'aide de téléphone et 22,4 % l'utilisation d'un MP3 pour écouter un cours enregistré.

Les enquêtés avancent plusieurs raisons (alibis ou excuses) pour justifier leurs attitudes frauduleuses au cours des différentes formes d'évaluation à l'université. Ces raisons vont de l'ignorance des procédures en matière d'utilisation des ressources numériques au besoin de performance en passant par la mauvaise foi et l'imitation.



**Figure 1.** Justifications de fraude par les TIC (Source : Étude ROCARE 2011).

L'ignorance des procédures relative au plagiat est la principale raison de fraude par les TIC; elle reçoit le score le plus important (24,52 %) suivi de la peur de l'échec (14,71 %) et du manque de temps (14,53 %). Au sujet de la procédure, un grand nombre des étudiants enquêtés ne savent pas comment citer les ressources tirées du Web dans leurs travaux; pire encore, certains ignorent même qu'ils doivent indiquer les sources consultées. Le graphique ci-dessous révèle que la majorité des enquêtés, soit 79,3 %, qui se livrent au plagiat par méconnaissance des normes liées à la citation des sources sont ceux du premier cycle (respectivement 45 % pour le niveau 2 et 34,3 % pour le niveau 3) dans le cadre de la réalisation des travaux personnels. L'absence de module de cours relatifs à la présentation des sources Internet explique l'ignorance de cette catégorie d'étudiants; lesdits cours sont exclusivement dispensés dans les cycles de recherche. En général, cette ignorance est inversement proportionnelle au niveau d'étude.



**Figure 2.** Répartition par niveau des étudiants disant frauder par TIC du fait d'ignorance de la procédure (Source : Étude ROCARE 2011).

Le manque de compétence en matière de technologie de l'information et de la communication appliquée à l'apprentissage et à la formation serait aussi à la base d'une forme de fraude; face à l'incapacité de recourir aux TIC et à Internet pour apprendre et réaliser leurs travaux académiques, certains étudiants confient tout simplement à leurs amis et connaissances le soin de faire le travail à leur place. La déclaration de Joël, étudiant de marketing niveau 3 à l'Université de Douala, semble bien exprimer cette réalité : « *la réaction est que quand la personne ne maîtrise pas l'outil informatique ou l'Internet... il envoie une autre [personne]* ».

À contrario, d'autres étudiants connaissent bien comment procéder, mais refusent de changer d'attitude et évoquent le comportement de leurs propres enseignants qu'ils disent imiter tout simplement. Les extraits qui vont suivre rendent bien compte de cet état de choses : « *je suppose qu'il n'est pas facile de reconnaître [les informations tirées du Net], encore que nos profs font la même chose* » (Clément, étudiant en psychologie niveau 2 à l'Université de Yaoundé I). Un autre étudiant, complétant l'idée du précédent déclare que : « *les professeurs tirent les épreuves au Net et les étudiants, les réponses* » (Julie, étudiante de niveau 3 en marketing à l'Université de Douala); et celui-ci de conclure : « *... parce que les enseignants eux-mêmes n'ont jamais précisé leurs sources* » (Ignace, étudiant en sociologie niveau 3 à l'Université de Yaoundé I).

À travers des discussions de groupe, les étudiants révèlent que l'attitude plagiaire des enseignants face au Web aurait pour effet d'inciter le plagiat chez les étudiants. Guillaume, étudiant de géographie niveau 4 semble bien faire le tour de la question :

*Il y a même certains professeurs qui ne font pas leur propre recherche, ils tirent ce qu'il y a sur Internet, dont il n'est pas l'auteur et il vient donner. Avec l'avènement du téléphone portable, il y a maintenant des téléphones qui prennent le Net, ce qui fait que tu peux à l'aide de ton téléphone surfer comme tu veux. Carrément, quelqu'un est en train de composer, il fait comme s'il est en train de regarder l'heure et trompe l'attention des surveillants, pourtant il est en train de lire le cours que son professeur a tiré au net, en le restituant intégralement sur sa copie.* (Focus Group Discussion de la Faculté des arts, lettres et sciences humaines de l'Université de Yaoundé I)

Comme dans les cas de fraude classique, les besoins de performance ou la peur de l'échec sont également à l'origine des formes de tricherie par les TIC. À la question de savoir les raisons qui les poussent à se livrer à telle ou telle forme de plagiat cybernétique, ils répondent également : « *pour faire croire qu'on est intellectuel* », (Germain, étudiant en licence professionnelle à l'École Supérieure de Commerce de Yaoundé); « *faire bonne impression à l'enseignant pour qu'il voie qu'on a aussi de bonnes idées* » (Brice, étudiant de marketing, niveau 3, Université de Douala); « *... pour étoffer mon travail et faire bonne impression à l'enseignant* », (Ismaël, étudiant en action commerciale, niveau 2 à l'École supérieure de commerce, Yaoundé).

La propension à la tricherie numérique est plus importante chez les hommes. Par exemple, 50,3 % d'étudiants se livrent à la reproduction des documents obtenus par Internet sans préciser l'origine, contre 42 % chez les femmes. Ce constat confirme les études menées par Matchinda (2008, p. 211) sur le système éducatif camerounais qui souligne que : « *les filles affichent des attitudes particulièrement positives envers ces outils [TIC] en même temps qu'elles les organisent de façon à leur imprimer leurs propres marques* ». Cet état de choses est justifié selon elle par le fait que les filles utilisent plus judicieusement et plus utilement Internet que les garçons qui ont tendance à l'employer pour des usages ludiques et pour regarder des images pornographiques. Pourtant, du fait des facteurs socioculturels, économiques et religieux, les filles en Afrique centrale et de l'Ouest ont moins accès au TIC (Karsenti, Collin & Harper-Merrett, 2012).

Il ressort de l'observation des salles d'examen que les cartes d'étudiants assorties des reçus de paiement des droits universitaires constituent les éléments les plus contrôlés (8,8 %), suivis des sacs (5,9 %). Dans 52,5 % de cas, aucun objet n'est contrôlé dans les établissements publics contre 42,9 % dans le privé. Alors, les objets susceptibles de camoufler des éléments de réponses sous forme d'antisèche électronique tels que téléphone et MP3 ne sont quasiment pas contrôlés.

#### **4. Discussion des résultats et conclusion**

Dans les milieux éducatifs africains, les TIC constituent des outils efficaces de transmission des compétences et des connaissances indispensables au développement socioéconomique (Karsenti, 2009). Mais, un développement non contrôlé de ces instruments est susceptible de produire plutôt des effets contraires. Les résultats de notre étude montrent qu'une des conséquences inattendues de ces technologies est qu'elles rendent la fraude aux examens universitaires plus facile pour les apprenants et parfois difficile à appréhender pour les surveillants dans un environnement où le besoin de formation des enseignants dans ce domaine demeure important.

Les universités camerounaises ne disposent pas de méthodes systématiques de détection du plagiat par Internet. La réglementation des examens n'interdit pas explicitement le port et l'utilisation des téléphones en salle d'examen et ne donne aucune précision sur la procédure de constat des fraudes relatives à l'utilisation des TIC. Par ailleurs, est-il possible d'accuser les étudiants, notamment du premier cycle, de plagiat alors qu'ils ignorent les normes de citation des sources documentaires tirées sur Internet simplement parce qu'aucun module de cours ne leur en donne des précisions?

Face à cette situation, nous pensons que les établissements scolaires et universitaires en Afrique doivent poursuivre la formation des enseignants et des étudiants à l'utilisation des TIC en mettant un accent particulier sur la prévention et la détection des fraudes relatives à l'utilisation des TIC. Nous pensons également que les organisations responsables de l'éducation doivent exiger la fermeture des sites tels <http://www.ttgratuit.com/tricher.php>, <http://tricherenclasse.canalblog.com/>, <http://www.web-tricheur.net/fr/tricher/faciles/index.php> qui font la promotion des techniques de fraude aux examens scolaires et universitaires.

## Références

- Barker, R. G. (1968). *Ecological psychology : Concepts and methods for studying the environment of human behavior*. Palo Alto, CA : University Press.
- Bloch, H., Dépret, É., Gallo, A., Garnier, P., Gineste, M.-D., Leconte, P., . . . Casalis, D. (1997). *Dictionnaire fondamental de la psychologie (L-Z)*. Paris, France : Larousse-Bordas.
- Feudjio, Y. B. D. (2009). L'adoption du « système LMD » par les universités du Cameroun : enjeux, contraintes et perspectives. *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, 7(1-2), 141-157.
- Karsenti, T. (dir.). (2009). *Intégration pédagogique des TIC : Stratégies d'action et pistes de réflexion*. Ottawa, ON : CRDI.
- Karsenti, T., Collin, S., & Harper-Merrett, T. (2012). *Intégration pédagogique des TIC : Succès et défis de 100+ écoles africaines (3<sup>e</sup> éd.)*. Ottawa, ON : IDRC.
- Makosso, B. (2006). La crise de l'enseignement supérieur en Afrique francophone : une analyse pour les cas du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, et de la Côte d'Ivoire. *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, 4(1), 69-86.
- Matchinda, B. (2008). TIC et performances scolaires : une analyse comparative des données de l'enquête ROCARE. Dans P. Fonkoua (dir.), *Intégration des TIC dans le processus enseignement-apprentissage au Cameroun* (p. 211-221). Yaoundé, Cameroun : Terroirs.
- McCabe, D. L., Treviño, L. K., & Butterfield, K. D. (2001). Cheating in academic institutions : A decade of research. *Ethics & Behavior*, 11(3), 219-232.
- Ministère de l'Enseignement supérieur. (2010). *Annuaire statistique 2009 de l'Enseignement supérieur du Cameroun*. Yaoundé, Cameroun : MINESUP.
- Mouckaga, H. (2010). *L'histoire romaine dans les universités africaines : passer les examens sans fraude*. Paris, France : L'Harmattan.
- Perreault, N. (2007). *Le plagiat et autres types de triche scolaire à l'aide des technologies : une réalité, des solutions*. Repéré à [http://www.profweb.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/Dossier5\\_Plagiat/dossier\\_plagiat\\_2.pdf](http://www.profweb.qc.ca/fileadmin/user_upload/Dossier5_Plagiat/dossier_plagiat_2.pdf)
- Sharron, M. G., & Stephen, F. A. (2008). Student cheating habits : A predictor of workplace deviance. *Journal of Diversity Management*, 3(1), 15-22.
- Tchouata, F. C. (2009). *Déterminants sociocognitifs du locus de contrôle et attitudes des étudiants vis-à-vis de la tricherie pendant les examens* (Mémoire de DEA inédit). Université de Yaoundé I, Yaoundé, Cameroun.
- Willerval, B., Demay, F., Casalis, D., Garnier, D. et al. (1989). *Grand Larousse en 5 volumes* (Tome 3). Paris, France : Larousse.